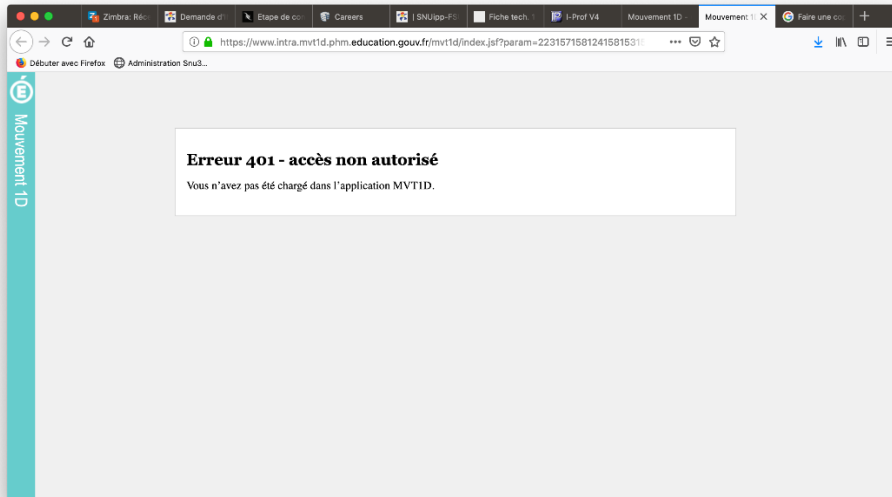


Florilège du mouvement 2019

Île et Vilaine

Dans le 35 le serveur mouvement ouvre aujourd'hui ... mais bien entendu ça ne fonctionne pas. Quand on se connecte sur SIAM, on a le droit à une page d'erreur (pièce jointe). Est-ce qu'il y a un département où ça fonctionne ?!
Bonne journée



Saône et Loire

Pareil dans le 71: erreur 401. Le serveur ne fonctionne pas et les deux lignes de la cellule mouvement de la DSDEN ne répondent pas !
Du coup, c'est le SNUipp qui assure le service après vente d'une DSDEN aux abonnés absents !!!

Hérault

Idem dans le 34, message d'erreur.

Aude (11)

Pareil dans l'Aude, on a eu une petite fenêtre ce matin, mais ça ne fonctionne plus, on a reçu un mail sur nos boîtes lprof pour expliquer comment se connecter... mais ça ne fonctionne pas.

Loiret

(13h22) Dans le 45,

Le serveur bugge quand on ouvre avec internet explorer mais fonctionne normalement quand on utilise Mozilla... Nous n'avons pas fait le test avec Chrome.

(13h50) Ah non ça y est, ça bugge aussi chez nous !

Nous ne sommes pas au bout de nos peines...

Bon courage à toutes et tous

Lozère (48)

Malheureusement ça marche en Lozère ...

Jura

Quelle chance, en voulant entrer mon mouvement **intra dans le Jura** à 11h45 je découvre que j'ai déjà fait deux vœux !! Pour aller dans de bucoliques bourgades de **la MEUSE !!!**

La DSI ne comprend pas expliquant que justement une mise à jour à réglé le problème ce matin à 9h30...

Tout va bien....

Finistère

Ça ne fonctionne pas dans le 29 non plus.

Pas de calais

Bonjour,

Impossible de se connecter au serveur dans le 62...

Merci au Jura pour l'anecdote! On n'est pas au bout de nos surprises...

Haute Saône

Erreur 401 dans le 70

Meuse (55)

Bonjour les amis du Jura.

Les bucoliques bourgades de la Meuse sont prêtes à vous accueillir !

Il faut repeupler notre département !

Alpes Maritimes (06)

Erreur 401 dans le 06

Hérault

Erreur 401 dans le 34....

J'étais persuadée que les dysfonctionnements informatiques allaient être le maître mot de ce nouveau "logiciel" (appelé ici l'Arlésienne: tout le monde en parle mais personne ne l'a vu...ou encore Désiré: on l'attend on l'espère mais...).

Le temps passe, et si d'ici là, ça ne marche pas on fait quoi ?

Le Ministère ne va-t-il pas finir par tout gérer de Paris sans tenir compte des spécificités des circulaires départementales ??? (Ils peuvent faire "Team wiever" eux aussi !..)

Val d'Oise

Erreur sur le 95

Ne fonctionne pas ...alors que les collègues sont en classe..

Val de Marne

idem sur le 94

Lozère

Youpi... ça marche plus !

Moi je trouve ça plutôt positif, le ministère nous donne raison et se saborde tout seul !

Le DASEN nous a accusés d'être anxiogènes et de « souffler sur les braises de l'inquiétude », de noircir le trait et de tromper les collègues sur les règles et leurs conséquences...